



7 Rue des Alliés
76340 Guerville
02.32.97.04.11
mairie.de.guerville.76@orange.fr

Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du 12 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 avril à 18 h, le conseil municipal s'est réuni sur la convocation et sous présidence de M. Etienne LANNEL, Maire.

Date de la convocation :
05/04/2024
Date d'affichage :
05/04/2024

Nombre de conseillers
en exercice : 10
Présents : 09
Votants : 09

Présents: M. ALEXANDRE Loïc, Mme BERTHE Virginie, Mme COBERT Anne, Mme DECAYEUX Ghislaine, Mme JOLY Claude, Mme KRZYWORZEKA Angélique, M. LANNEL Etienne, M. LEFEVRE David et M. ROIX Andy.

Absent: M. WATTEBLED Christophe

A été élu secrétaire de séance:
Mme KRZYWORZEKA Angélique

1 - Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – Taux d'imposition 2024 (délibération 2024/18)

Le conseil municipal décide pour la quatrième année consécutive de ne pas appliquer de hausse sur l'ensemble des taxes :

- Taxe d'habitation	22.62 %
- Taxe foncière (bâti)	47.15 %
- Taxe foncière (non bâti)	48.37 %
- CFE	19.67 %

3 – Budget primitif 2024 – Commune (délibération 2024/19)

Sur proposition du Maire, le budget primitif est adopté à l'unanimité. Il s'équilibre de la façon suivante :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 545 709.54 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 251 381.92 €

4 – Budget primitif 2024 - Commerce (délibération 2024/19)

Sur proposition du Maire, le budget primitif est adopté à l'unanimité. Il s'équilibre de la façon suivante :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 7 583.91 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 166.67 €

5 – Commémoration du 8 mai

Le programme est arrêté selon le déroulement suivant :

- 11 h 15 : rassemblement au cimetière
- 11 h 30 : Dépôt de la gerbe avec l'Avant-Garde Guervillois au monument aux morts
- 11 h 45 : Apéritif offert par la municipalité à la salle des fêtes

6 – Animations fête locale

Des devis vont être demandés pour l'animation du Dimanche et le choix sera fait lors d'une prochaine réunion.

7 – Informations et questions diverses

- Fiscalisation pour la participation communale 2024 au syndicat intercommunal du collège (délibération 2024/20)
- Subvention DETR accordée à la commune pour les reprises des concessions au cimetière.
- Accord pour la participation financière de la commune au fonctionnement du SMUR. (délibération 2024/21)
- Accord pour le versement de la prime pouvoir d'achat au personnel de la commune. (délibération 2024/15)
- Le bureau de vote est constitué pour les élections européennes du 9 juin 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 00

Le Maire, Etienne LANNEL

